



Nombre de Conseillers
- en exercice : 29
- présents : 29
- procurations : 0
- ayant pris part au vote : 29

## DÉLIBÉRATION n° 2026/028

L'an deux mille vingt-six et le 03 avril 2026 à 19 heures, le Conseil Municipal de LANNEMEZAN, légalement convoqué le 27 mars 2026, s'est réuni en session ordinaire dans la salle de restauration de l'école « Las Moulías », sous la présidence de Monsieur Laurent LAGES, Maire.

**Présents :** Mesdames et Messieurs Laurent LAGES, Sylvie ORTEGA, Joël MANO, Stéphanie NOGUES, Christophe CAILLEAUX, Mathilde LACRAMPE, Pierre DE MACEDO, Christine MAS, Frédéric SIBOUT, Philippe LACOSTE, Fabienne ALMERAS, Sébastien VERTUEL, Stéphanie DUVIELH, Malika MARKIEWICZ, Patrick DA SILVA, Gaëlle FLUCK, Christophe LOTTIN, Carole DUCUING, Mathis DOURTHE, Sylvette PERE, José LOUREIRO DA SILVA, Marie SANSON, Gilles COLOMB, Bernard PLANO, Aurélia RABEJAC, Robert MONZANI, Stéphanie LAGLEIZE, Jean-Marie DA BENTA et Jacqueline ALFONZO.

Secrétaire de séance : Joël MANO

### **OBJET : Proposition de commissaires pour siéger à la Commission Communale des impôts Directs**

En vertu de l'article 1650 du code général des impôts, dans chaque commune, il est institué une commission communale des impôts directs. Dans les communes de plus de 2000 habitants, la commission est composée de neuf membres, à savoir : le maire ou l'adjoint délégué, président, et huit commissaires.

Les commissaires doivent être de nationalité française ou ressortissants d'un Etat membre de l'Union européenne, être âgés de 18 ans révolus, jouir de leurs droits civils, être inscrits aux rôles des impositions directes locales dans la commune, être familiarisés avec les circonstances locales et posséder des connaissances suffisantes pour l'exécution des travaux confiés à la commission.

Peuvent participer à la commission communale des impôts directs, sans voix délibérative, les agents de la commune, dans les limites suivantes : un agent pour les communes dont la population est inférieure à 10 000 habitants.

Les commissaires ainsi que leurs suppléants en nombre égal sont désignés par le directeur départemental des finances publiques sur une liste de contribuables, en nombre double, remplissant les conditions sus-énoncées, dressée par le conseil municipal.

La désignation des commissaires et de leurs suppléants est effectuée de manière que les personnes respectivement imposées à la taxe foncière, à la taxe d'habitation et à la cotisation foncière des entreprises soient équitablement représentées.

La durée du mandat des membres de la commission communale des impôts directs est la même que celle du mandat du conseil municipal.

Il revient au conseil municipal de délibérer pour proposer une liste de 32 noms.

**LE CONSEIL MUNICIPAL,**

le Maire entendu, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Accusé de réception en préfecture 065-216502583-20260416-2026-028-DE Date de télétransmission : 16/04/2026 Date de réception préfecture : 16/04/2026
---

## DECIDE

- de proposer les personnes suivantes à la Direction des Services Fiscaux pour constituer la Commission Communale des Impôts Directs :

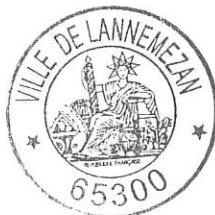
### TITULAIRES

1	DASQUE PIERRE	TF
2	DUCLOS NICOLE	TF
3	LE MESTE MATEO CLAUDINE	TF
4	CAMPISTRON EVELYNE	TH
5	BERNARD MARJORIE	CFE
6	CAMPISTROUS JEAN PAUL	CFE
7	MAURETTE SYLVIE	CFE
8	LAGRANGE MIREILLE	TF
9	PLANO BERNARD	
10	DA BENTA JEAN MARIE	
11	GREMOND PASCAL	CFE
12	CALVET GILLES	TF
13	CHAUMONT REJANE	TF
14	CAUDERAN DENISE	TF
15	LAGLEIZE STEPHANIE	
16	RABEJAC AURELIA	

### SUPPLEANTS

1	GOURDON JOANY	TF
2	MERIMI AIET	TF
3	LUSSAN GUILLAUME	TF
4	NOGUES JEAN MICHEL	TH
5	ALONSO NATHALIE	CFE
6	DUCOURNEAU HERVE	CFE
7	DUBOSC AURELIE	CFE
8	PICHON ISABELLE	TF
9	ALFONZO JACQUELINE	
10	MONZANI ROBERT	
11	BERNADAS AURELIE	CFE
12	LAYUS GINETTE	TF
13	COARRAZE MARIE	TF
14	FOURTEAU ERIC	TF
15	ORUS FLORENCE	
16	BROSSARD CATHERINE	

Le secrétaire ,



Pour copie conforme,  
Le Maire,  
Laurent LAGES



Affiché le 16 avril 2026

Accusé de réception en préfecture  
065-216502583-20260416-2026-028-DE  
Date de télétransmission : 16/04/2026  
Date de réception préfecture : 16/04/2026